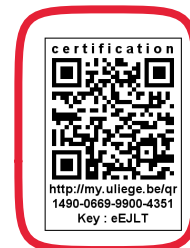


**BULLETINS – RELEVÉS DE NOTES PAR ANNÉE ACADÉMIQUE
AVEC LE NOMBRE DE CRÉDITS SUIVIS ET RÉUSSIS POUR
TOUTES LES ANNÉES**

- Bulletin(s) – relevé(s) de notes à demander auprès de(s) établissement(s) d'enseignement supérieur fréquenté(s) par l'étudiant pour chaque année académique

Les données encadrées en rouge dans les exemples en annexe sont essentielles pour la validité du document

- **Exemple en page 2** d'un bulletin établi par l'U-Liège
- **Exemple en page 3** d'un bulletin établi par une Haute Ecole



Monsieur XXXXX
 Rue E. Muraille 1
 4999 Liège

Année académique 2018-2019

1re session

Proclamation du 03/07/2019

Ce bulletin comporte 1 page.

Matricule : 2111111

Né le : 11/12/1999

Lieu : Liège

Bachelier en sciences informatiques

Intitulé de l'unité d'enseignement		Crédits	Notes	
			/20	
LANG0085-1	Basic English for Computing, 4h Th, 36h Pr	4	A	
INFO0030-3	Projet de programmation, 20h Th, 100h Proj.	7	A	
INFO0061-4	Organisation des ordinateurs, Partim A, 15h Th, 15h Pr	3	A	
MATH2007-1	Mathématique, 30h Th, 40h Pr	6	0	
PHYS3027-1	Eléments de physique : mécanique, 15h Th, 10h Pr	4	0	
PHYS3028-1	Eléments de physique : électromagnétisme, 15h Th, 20h Pr, 10h Labo.	4	A	
INFO0946-1	Introduction à la programmation, 30h Th, 20h Pr, 10h Labo.	5	A	
INFO0947-1	Compléments de programmation, 30h Th, 22h Pr, 45h Proj.	5	0	
MATH1472-2	Probabilité et statistique I - Partim 1 : Statistique descriptive, 5h Th, 8h TD - Partim 2 : Compléments de statistique descriptive, 11h Th, 8h Pr	3	0	
INFO2056-1	Premier projet d'informatique, 50h Pr, 10h Proj.	5	14	C
MATH2019-1	Mathématiques pour l'informatique 1, 26h Th, 26h Pr	6	0	
INFO2058-1	Laboratoire de programmation mathématique et physique 1, 40h Pr	4	15	C
INFO2059-1	Laboratoire de programmation mathématique et physique 2, 40h Pr	4	10	C

Votre résultat : **Ajourné (13/60 - cycle: 13/180)** (moyenne pond. annuelle: 2,83 cycle: 2,83)

C = unité d'enseignement créditée par le jury.
 L'étudiant n'a pas acquis ou valorisé 45 crédits du bloc 1.

Fait à Liège, le 28/08/2019

XXXXX

Secrétariat des étudiants

Année académique: 2019/2020

Département des Sciences et Techniques

1^{re} Bachelier

Chimie

Classe:

XXX

Matr. : 191919

Rue Albert 1

4000 Liège

RELEVÉ DE NOTES - SEPTEMBRE - 11/09/2020

Bloc	Unités d'enseignement/Activités d'apprentissage	ECTS	Points pondérés	Nota/20	Validation
1	CH101 Biologie théorie	3	36 / 60	12	A
1	B1B8 Biologie Théorie		36 / 60	12	
1	CH105 Physique théorie B1Q1	3	39 / 60	13	A
1	B1Q6 Physique Théorie B1Q1		39 / 60	13	
1	CH106 Biochimie théorie B1Q2	3	Z / 60	Z	NA
1	B1B6 Biochimie Théorie B1Q2		PR / 60	PR	
1	CH107 Biologie laboratoire	3	33 / 60	11	A
1	B1B9 Biologie laboratoire		33 / 60	11	
1	CH110 Chimie organique laboratoire B1Q2	2	Z / 40	Z	NA
1	B1E1 Chimie Organique laboratoire B1Q2		PR / 40	PR	
1	CH111 Microbiologie théorie	2	Z / 40	Z	NA
1	B1J8 Microbiologie Théorie		PR / 40	PR	
1	CH112 Physique laboratoire B1Q2	2	32 / 40	16	A
1	B1Q7 Physique laboratoire B1Q2		32 / 40	16	
1	CH113 Chimie analytique laboratoire B1	5	50 / 100	10	A
1	B1C5 Chimie Analytique laboratoire B1		50 / 100	10	
1	CH114 Chimie générale laboratoire	5	60 / 100	12	A
1	B1D1 Chimie générale laboratoire		60 / 100	12	
1	CH117 Chimie organique théorie B1Q1	3	51 / 60	17	A
1	B1F4 Chimie organique théorie B1Q1		51 / 60	17	
1	CH119 Chimie organique théorie B1Q2	3	Z / 60	Z	NA
1	B1F2 Chimie organique théorie B1Q2		PR / 60	PR	

1	CH121	Chimie analytique théorie B1Q1	3	27 / 60	9	NA
1	B1C2	Chimie analytique théorie B1Q1		27 / 60	9	
1	CH122	Chimie générale théorie B1Q2	3	42 / 60	14	A
1	B1D4	Chimie générale théorie B1Q2		42 / 60	14	
1	CH123	Chimie analytique théorie B1Q2	3	24 / 60	8	NA
1	B1C6	Chimie analytique théorie B1Q2		24 / 60	8	
1	CH124	Chimie physique théorie B1Q2	3	Z / 60	Z	NA
1	B1E2	Chimie Physique théorie B1Q2		PR / 60	PR	
1	CH125	Mathématiques théorie	3	21 / 60	7	NA
1	B1M0	Mathématiques théorie		21 / 60	7	
1	CH126	Mathématiques exercices	3	37,50 / 60	13	A
1	B1M1	Mathématiques exercices		37,50 / 60	12,50	
1	CH127	Anglais B1Q1	2	23,20 / 40	12	A
1	B1A0	Anglais B1Q1		23,20 / 40	11,60	
1	CH128	Chimie générale théorie B1Q1	3	36 / 60	12	A
1	B1D2	Chimie générale théorie B1Q1		36 / 60	12	
1	CH129	Chimie générale exercices	3	48 / 60	16	A
1	B1D3	Chimie générale exercices		48 / 60	16	

Légende: CM:certificat médical ML:Motif Légitime PP:Pas présenté Z:Zéro FR:Fraude PR:Présence SO:Sans objet A:UE acquise NA:UE non acquise
DF : Dispense activité apprentissage - D : Dispense Unité d'enseignemen

A validé minimum 30 crédits du 1er bloc (38 crédits réussis en ce compris les dispenses)

38/60 Crédits réussis/Crédits total PAE

Validation de 38 crédits du bloc1 sur le cycle

38 Crédits validés sur le cycle

Les étudiants inscrits en 1re année de 1er cycle qui ont validé 45 crédits sont admis en poursuite d'études

Art 71 du RGEE : **Sous peine d'irrecevabilité, toute plainte relative à une quelconque irrégularité dans le déroulement des évaluations et/ou dans le fonctionnement du jury d'examen est adressée par courrier électronique (avec accusé de lecture) au secrétaire du jury de délibération à son adresse électronique xxxxx@hel.be . La plainte doit être introduite à partir de l'adresse électronique prenom.nom@student.hel.be.**

L'introduction de la plainte peut également être faite par la remise d'un écrit au secrétaire. La signature apposée par le secrétaire sur le double de cet écrit ne vaut que comme accusé de réception de l'introduction de la plainte.

La plainte doit être motivée et toute pièce invoquée doit être jointe au recours. Ce recours est introduit au plus tard dans les trois jours ouvrables

- soit après la notification des résultats de la délibération dans l'hypothèse d'une contestation portant sur celle-ci (après les délibérations de janvier, de juin et de septembre) ;
- soit, dans le cas d'un examen écrit, après consultation des copies dans l'hypothèse d'une contestation portant sur l'évaluation.

Le samedi n'est pas considéré comme un jour ouvrable pour le calcul des délais.

Art 74 du RGEE : Toutes les décisions prises à l'encontre des étudiants peuvent être contestées devant le Conseil d'Etat au moyen d'une requête en annulation adressée par envoi recommandé à la poste au greffe du Conseil d'Etat. Le délai est de 60 jours à partir de la notification de la décision.

Ce document a été établi selon les modalités d'évaluation propres à chaque fiche descriptive d'UE et vous est délivré à titre purement indicatif.

Liège, le 11 septembre 2020
xxxxx
Directeur de département

Secrétaire du Jury
xxxxxxxxx

SPECIMEN